



Depart volontaire pour creation d entreprise

Par **alissopi**, le **18/11/2010** à **13:15**

Bonjour,

La crise economique a ammené de grosses entreprises à "pousser" une partie de ses employés a quitter le navire en echange d'une "prime" pour la création de leur propre entreprise. Le couple dont il s'agit, travaillait dans la même usine et s'y sont même rencontré. Au moment de leur "départ" pour créer leur entreprise, surprise: une seule prime leur est accordée? La raison?? Soit parce qu'ils sont mariés, soit l'entreprise créée est la même (bien evidemment).

Est ce légal? Ya t-il un recours possible?

Merci de vos réponse